



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt deux, le 21 septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de M. Xavier BECK, Maire.

**Etaient présents** : MM. CASTEL, FRASNETTI, Mme ELLENA, MM. DALMASSO, TRAPHAGEN, Mme SPAGLI, Adjoint, MM. DESCAMPS, MALLEA, Mmes BRUALLA, BAJON, M. ANGIOLINI, Mmes VEGAS, PICCINI, M. ANGIBAUD, Mme GUASCO, M. RAMOS, Mme HERVOUET, M. QUARANTA, Mme BOUDABOUS, M. ROSELLINI, Mme FRANCH, M. GUGLIELMI, Conseillers Municipaux.

**Etaient excusés ou absents** : Mme ZAMBERNARDI pouvoir à M. FRASNETTI, Mme ROLAND SOBRA pouvoir à M. BECK, M. SIMON pouvoir à Mme GUASCO, M. POMMERET, absent.

Nombre de conseillers : en exercice : 27, présents : 23, votants : 26.

Madame BOUDABOUS a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

**Administration générale**

- 1 - Dénomination de l'espace culturel de la rue du Dr Lyons « Maison des Arts »
- 2 - Subvention communale au programme de construction de la résidence « Les Romarins » - Convention de subvention et de réservation
- 3 - Participation communale à l'acquisition d'un drone sous-marin par la brigade de gendarmerie maritime de Nice pour la surveillance du site Natura 2000 « Cap Ferrat »
- 4 - Demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension de la carrière de calcaire de La Cruelle située à La Turbie – Avis du Conseil municipal
- 5 - Convention Territoriale Globale 2022/2025 entre la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes et la commune de Cap d'Ail
- 6 - Etablissement de restauration du lot n°1 plage Marquet - NAOS - Avenant n°1 au sous-traité d'exploitation de l'établissement de restauration

## **Finances**

- 7 - Révision des droits de voirie
- 8 - Réévaluation du tarif des locations des parkings du domaine privé communal
- 9 - Majoration du taux communal de taxe habitation pour les résidences secondaires
- 10 - Décision modificative n°2 – budget principal 2022
  
- 11 - Avenant n°1 à la convention d'intervention foncière en habitat complexe pour le site Jacques Abba en phase réalisation entre la commune, l'établissement public foncier (EPF) PACA et la Métropole Nice Côte d'Azur – Autorisation de signature

### **1 - DENOMINATION DE L'ESPACE CULTUREL DE LA RUE DU DR LYONS « MAISON DES ARTS »**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **2 - SUBVENTION COMMUNALE AU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE « LES ROMARINS » - CONVENTION DE SUBVENTION ET DE RESERVATION**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **3 - PARTICIPATION COMMUNALE A L'ACQUISITION D'UN DRONE SOUS-MARIN PAR LA BRIGADE DE GENDARMERIE MARITIME DE NICE POUR LA SURVEILLANCE DU SITE NATURA 2000 « CAP FERRAT »**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **4 - DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE RENOUVELLEMENT ET L'EXTENSION DE LA CARRIERE DE CALCAIRE DE LA CRUELLE SITUEE A LA TURBIE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **5 - CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022/2025 ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES ALPES MARITIMES ET LA COMMUNE DE CAP D'AIL**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **6 - ETABLISSEMENT DE RESTAURATION DU LOT N°1 PLAGES MARQUET - NAOS - AVENANT N°1 AU SOUS-TRAITE D'EXPLOITATION DE L'ETABLISSEMENT DE RESTAURATION**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **7 - REVISION DES DROITS DE VOIRIE**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**8 - RÉÉVALUATION DU TARIF DES LOCATIONS DES PARKINGS DU DOMAINE PRIVÉ COMMUNAL**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**9 - MAJORATION DU TAUX COMMUNAL DE TAXE HABITATION POUR LES RESIDENCES SECONDAIRES**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**10 - DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL 2022**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**11 - AVENANT N°1 À LA CONVENTION D'INTERVENTION FONCIÈRE EN HABITAT COMPLEXE POUR LE SITE JACQUES ABBA EN PHASE RÉALISATION ENTRE LA COMMUNE, L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) PACA ET LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR – AUTORISATION DE SIGNATURE**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**QUESTIONS DIVERSES : NEANT**

La séance est levée à 19 h 10.